

REGLEMENT TRANSPORT A LA DEMANDE

OBJET	Permettre aux habitants du Sânon de se rendre sur Einville et Lunéville à faible coût
OBJECTIF	Faciliter la mobilité des habitants du territoire du Sânon
BENEFICIAIRES ET CONDITIONS A REMPLIR	Toute personne habitante sur le territoire de la Communauté de Communes du Sânon
FONCTIONNEMENT DU SERVICE	<p style="text-align: center;"><u>Le service fonctionne :</u></p> <p>Pour Lunéville → les mardi et vendredi après-midi → le samedi matin Pour Einville → le mercredi matin</p> <p>- Téléphoner au transporteur au plus tard la veille au soir (Taxis Henrion : 03 83 73 63 25). Le jour du service, le transporteur vient à domicile (retour prévu à domicile également).</p> <p>- Service limité à 2 trajets/mois. Dérogation possible sur demande écrite et justifiée adressée à la Communauté de Communes du Sânon (étude des dossiers). Une dérogation peut être attribuée au maximum 6 mois. La demande doit ensuite être étudiée plus précisément en fonction de la situation de la personne. Dans ce cas, il sera demandé une participation à la personne pour les voyages supplémentaires (passant du tarif habituel de 7 € à 14 €). Pour les personnes qui bénéficient du tarif réduit de 3 €, il sera demandé 6 euros.</p> <p>- <u>Tarifs pour les usagers</u> (à régler au transporteur) Pour Lunéville → 4,50€ Aller-retour : 7€ Pour Einville → 3€ Aller-retour : 4,50€</p> <p>- Tarif réduit pour les personnes inscrites au Pôle Emploi ou bénéficiaires du RSA (tarif unique : 3€). La carte "tarif réduit", annuelle, est délivrée par la mairie de résidence sur présentation d'une photo d'identité et de pièces justificatives. Elle doit être présentée au transporteur pour bénéficier du tarif réduit.</p> <p>- La mairie envoie pour information une copie de la carte "tarif réduit" délivrée et des pièces justificatives à la CCS.</p>
ORIGINE DU FINANCEMENT	Fonds propres Communauté de Communes du Sânon, Conseil général 54
REFERENT	Magaly Paulus 03 83 72 05 64